



COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : **Vendredi 17 octobre 2025**

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineau@cc-parthenay-gatine.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Restauration des berges du Thouet : le stationnement interdit à la Maison du patrimoine

Une expertise arboricole menée par la Ville de Parthenay en collaboration avec le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet a mis en avant la nécessité de procéder à l'abattage et l'élagage de peupliers en fin de vie situés derrière la Maison du patrimoine.

Ce chantier va se dérouler du 20 au 24 octobre.

Afin d'assurer la sécurité du chantier dans un secteur où les rues sont étroites, pendant cette période :

- Le stationnement est interdit :
 - dans la cour de la Maison du patrimoine (sauf véhicules des entreprises et véhicules de secours).
 - rue de Château,
 - rue Godineau, jusqu'au boulevard de la Meilleraye,
- L'accès piéton est maintenu pour le bâtiment CIAP Parthenay-Gâtine (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) ;
- L'accès à la passerelle de la Minoterie et le passage « Vélo Francette » sont interdits ;
- L'activité de pêche est interdite

Des perturbations momentanées de circulation sont possibles selon l'avancement du chantier. De plus les engins sont autorisés à emprunter en contre-sens la rue du Château et la rue Godineau, pour sortir par le boulevard de la Meilleraye.